



REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA
PLANIFICATION ECONOMIQUE**

**SYNTHESE DU BUDGET GENERAL DE LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI/BUDGET
CITOYEN, EXERCICE 2021/2022**

AOUT 2021

LA SYNTHÈSE DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI POUR L'EXERCICE 2021/2022

I. La Politique budgétaire du budget 2021/2022

La Loi de Finances portant Budget Général de la République du Burundi pour l'exercice 2021/2022 a été préparé dans un environnement international caractérisé par une récession de l'économie dans tous les coins du monde. Les prévisions du taux de croissance de l'économie mondiale sont estimées à **-4,9%** en raison des effets négatifs de la pandémie de la Covid-19 à la fin de 2020/2021. En tenant l'hypothèse de la maîtrise de la pandémie, l'économie mondiale va se projeter à **5,4 %** à la fin de l'exercice 2021/2022. Cette croissance économique serait tirée par les économies des pays émergents. Pour le Burundi, considérant que la maîtrise de la pandémie de Covid-19 reste stable, le taux de croissance économique est projeté à **3,3%** à la fin de l'exercice budgétaire 2021/2022.

Sur le plan macroéconomique, le budget 2021/2022 a été élaboré au moment où le Gouvernement est vers la fin de sa troisième année de mise en œuvre de son Plan National de Développement (PND Burundi 2018-2027). Avec l'exercice budgétaire 2021/2022, le Gouvernement poursuit son programme pour la quatrième année et va s'atteler à mettre un accent particulier sur la transformation structurelle de l'économie burundaise pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social en finançant prioritairement les secteurs porteurs de croissance économique.

En corrélation avec les priorités retenues dans le PND, le gouvernement s'attèle également à axer son intervention sur les six domaines prioritaires à savoir la bonne gouvernance, la santé publique, l'agriculture et l'élevage, la gratuité des soins pour les retraités, le développement de la jeunesse et les déplacés tel qu'annoncé par son Excellence le Président de la République lors de son investiture comme six piliers de développement du Gouvernement responsable et laborieux.

Dans le domaine de l'agriculture et l'élevage, le budget 2021/2022 met un accent particulier sur le financement de l'accroissement de la production agro-pastorale à travers la subvention des engrais organo-minéraux et la production des semences sélectionnées en faveur de la population regroupée en coopératives agro-pastorales afin d'atteindre la vision de son Excellence le Président de la République résumé dans le slogan : « **CHAQUE BOUCHE AIT A MANGER ET CHAQUE POCHE AIT DE L'ARGENT** » traduit en KIRUNDI « **UMUNWA WOSE URONKE ICO UFUNGURA, UMUFUKO WOSE URONKE AMAFARANGA** ». La vision recherchée est d'assurer la sécurité alimentaire par une autosuffisance alimentaire pour toute la population et de produire un surplus agricole à exporter vers l'étranger.

II. Hypothèses de projections

Les projections des comptes de l'économie de l'exercice 2021/2022 se basent sur les réalisations des années antérieures. Ainsi, les hypothèses macroéconomiques de projection pour l'exercice 2021/2022 reposent notamment sur :

- Une croissance de 3,3 % du PIB en 2021/2022 ;
- Une inflation de fin de période 2021/2022 estimé à 6,0 %;
- Une pression fiscale de 14,5 % du PIB.

III. Recettes fiscales de l'exercice 2021/2022

Le budget de l'Etat comprend les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les dons

III.1. Les recettes fiscales hors exonérations

Les recettes fiscales hors exonérations en 2021/2022 sont estimées à 1081,8 milliards de BIF contre 961,8 milliards de BIF en 2020/2021, soit une **augmentation de 12,5 %**.

Ces recettes fiscales sont constituées en grande parties par l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital, l'impôt sur les biens et services, l'impôt sur le commerce extérieur et les transactions internationales.

III.2. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales passent de **92,9** milliards de BIF en 2020/2021 à **112,4** milliards de BIF en 2021/2022, soit une augmentation de **21 %**. Cette situation s'explique par la hausse des revenus de la propriété et des différents dividendes ainsi que l'accroissement des droits administratifs.

Elles sont composées des revenus de la propriété, les ventes des biens et services, les revenus administratifs (droits de visa, passeport et séjours, droits et permis sur l'exercice d'activités,...) et les amendes et pénalités.

III.3 les dons

Sont constitués généralement des dons projets de développement. Les dons en capital base-casse, ils passent de 328,1 milliards de BIF en 2020/2021 à 333,9 milliards de BIF en 2021/2022 soit une augmentation de **1,8 %**. Cette catégorie de recettes dépend des conventions de projets de financement signées entre les partenaires techniques et financiers avec le Gouvernement.

En général, les ressources du Budget Général de l'Etat (hors dons en capital) passent de 1094,7 milliards de BIF en 2020/2021 à 1 228,1 milliards de BIF en 2021/2022, soit une augmentation de 12,2 %.

Dans le but d'accroître **les ressources intérieures**, certaines nouvelles mesures seront mises en œuvre. Il s'agit essentiellement de :

- *la révision des textes relatifs à la fiscalité communale, au domaine foncier notamment les textes sur l'expertise immobilière et ceux relatifs à la location et la vente des terres domaniales;*
- *le renforcement de la collecte des taxes sur les activités du secteur minier ;*
- *la prise des dispositions pour réduire le secteur informel à travers une fiscalité de proximité ;*
- *l'application rigoureuse de la Loi concernant les dividendes à verser à l'Etat ;*
- *l'initiation de la révision des textes et la procédure d'octroi des exonérations ;*
- *l'accélération du processus de recouvrement des arriérés par l'Office Burundais des Recettes*
- *la perception des recettes non fiscales, jusqu'aujourd'hui réalisée par les administrations en violation de la Loi, sera effectuée par l'OBR.*

Ainsi, pour augmenter les recettes, l'OBR va poursuivre et entreprendre les actions suivantes :

- *l'amélioration des outils de collecte des recettes, en l'occurrence les lois révisées et l'infrastructure informatique au Commissariat des Douanes et Accises ;*
- *le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption, la fraude, et la contre bande ;*
- *le suivi rigoureux de l'octroi des exonérations ;*
- *l'amélioration des mécanismes d'élargissement de l'assiette fiscale, conformément aux nouvelles Lois sur les Procédures Fiscales et sur la TVA ;*
- *le renforcement des mécanismes de vérification et de recouvrement des arriérés ;*
- *le suivi rigoureux des remboursements de la TV.*
- *Etc.*

Ainsi les ressources totales du Budget général de l'Etat, y compris les dons en capital, s'élèvent à 1 562,06 milliards de BIF contre 1422,81 milliards de BIF en 2020/2021, soit une augmentation de 9,8 % grâce à l'effet combiné des mesures ci-haut citées.

IV. Les dépenses de l'Etat

Les dépenses de l'Etat sont réparties en dépenses courantes et dépenses en capital.

- Les dépenses courantes s'élèvent à **1 040,2 milliards de BIF.**
- Les dépenses en capital s'élèvent à **673,6 milliards de BIF.**

Certaines dépenses du budget 2021/2022 concernent essentiellement:

1. Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

- Programme de développement des filières pour un budget de **11,0 milliards de BIF** ;
- Projet d'appui à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur café au Burundi pour un montant de **8,1 milliards de BIF** ;
- Projet Régional de Développement Agricole Intégré dans les Grands Lacs (PRDAIGL) pour **17,7** milliards de BIF ;
- Programme National pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et le MOSO, avec un budget de **15,0 milliards de BIF** ;
- Projet d'appui à la transformation agricole dans la région de BUGESERA, pour un budget de **4,0** milliards de BIF ;
- Projet d'intensification des productions animales, avec un montant de **1,8** milliards de BIF ;
- Programme National de subventions des engrais au Burundi, pour un montant de **15,0** milliards de BIF ;
- Programme National de subventions des semences au Burundi, avec un budget de **1,013** milliards de BIF ;
- Production des semences (ISABU), pour un montant de **2,0** milliards de BIF, etc.

2. Ministère de l'hydraulique, de l'Energie et des Mines

- Construction des CHE de MULEMBWE 34(16.5MW) et JIJI 03 (31.5MW) pour un montant de **5,7 milliards de BIF** ;
- Construction de la CHE de RUSUMO FALLS (80MW) pour un montant de **31,4 milliards de BIF**;
- CHE RUZIBAZI 15 MW- Etudes et Travaux pour un montant de **20,3 milliards de BIF**;
- Electrification des centres du Pays, pour un montant de **3,5** milliards de BIF ; **etc.**

3. Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

- Equipement des écoles primaires, pour un montant de **1,1 milliard de BIF** ;
- Projet de construction de l'Institut Supérieur à CIBITOKÉ, pour un montant de **9,052 milliards de BIF**;
- Projet d'amélioration des apprentissages en début de scolarité (PAADESCO-SHISHIKARA), pour un Budget de **18,2** milliards de BIF **etc.**

4. Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida

- Projet d'appui au développement du secteur de la santé, pour un montant de **12,6 milliards de BIF** ;
- Programme d'appui à la résilience des populations (TWITEHO AMAGARA), pour un **montant de 40 milliards de BIF**;
- Accélération de l'accès aux services de prévention, de traitement et de soutien contre le VIH/SIDA, pour un montant de **2,0 milliards de BIF**; etc.

5. Ministère de l'intérieur, du développement Communautaire et de la Sécurité Publique

- Appui aux projets communaux pour un montant de **87,8 milliards de BIF** y compris la subvention des engrais ;
- Construction d'un Centre d'Excellence pour l'Education Patriotique, pour un montant de **3 milliards de BIF** ;
- Construction Hôpital de la Police Nationale, pour un montant de **1,0 milliards de BIF** ; etc.

Les charges du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2021/2022 s'élèvent à un montant de 1 788,4 milliards de BIF.

V. Le déficit du budget 2020/2021 et son financement

Le financement du déficit qui permet d'équilibrer le Budget Général de l'Etat est de **151,8 milliards de BIF en 2021/2022** contre **153,2 milliards de BIF en 2020/2021**, cela grâce aux efforts conjuguées dans le cadre de diminuer la dette intérieure.

Le financement du déficit est interne et externe :

1. Le financement extérieur net, qui correspond à la différence entre le remboursement de la dette extérieure (36,7 milliards de BIF) et les tirages sur dette directe (50,2 milliards de BIF), sera un remboursement d'un montant de **13,5 milliards de BIF**.

2. Le financement intérieur net est de **138,2 milliards de BIF**.

Quant au financement intérieur net, il résulte de la somme du financement bancaire de 108,015 milliards de BIF et du financement non bancaire de 47,0 milliards de BIF défalquée de l'amortissement de la dette intérieure de 16,7 milliards de BIF.

Ainsi, la Loi du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2021/2022 se présente en équilibre.

VI. Répartition du budget de l'Etat 2021/2022 par Secteurs

	LES GRANDS SECTEURS DU PAYS	PREVISIONS BUDGETAIRES 2021/2022	PART (en %)
SECTEUR 1	SOUVERENNETE	367 711 024 226	20,56%
	Présidence de la République	45 838 626 210	2,56%
	Vice-Présidence	2 917 224 513	0,16%
	Premier Ministre	2 271 136 844	0,13%
	Secrétariat Général de l'Etat	1 444 819 755	0,08%
	Assemblée Nationale	15 254 239 111	0,85%
	Sénat	8 891 932 683	0,50%
	Cour des Comptes	1 085 556 727	0,06%
	Cour Suprême et Parquet Général de la République	2 716 506 156	0,15%
	Cour Constitutionnelle	424 450 000	0,02%
	Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique	188 213 919 660	10,52%
	Commission Electorale Nationale Indépendante	14 937 514 043	0,84%
	Institution Ombudsman	1 620 188 198	0,09%
	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement	28 800 375 890	1,61%
	Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias	23 926 926 660	1,34%
	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi	6 658 427 997	0,37%
	Ministère des Affaires de la Communauté EST Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	22 709 179 779	1,27%
SECTEUR 2	DEFENSE	135 713 327 516	7,59%
	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	135 713 327 516	7,59%
SECTEUR 3	JUSTICE	25 755 766 006	1,44%
	Ministère de la Justice	25 755 766 006	1,44%
SECTEUR 4	ECONOMIE	311 873 869 212	17,44%
	Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique	311 873 869 212	17,44%
SECTEUR 5	SOCIAL	603 571 088 127	33,75%
	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique	353 691 839 624	19,78%

	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida	228 883 667 095	12,80%
	Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	17 995 581 408	1,01%
	Centre d'Excellence pour l'Education Patriotique/Campagne de Moralisation de la Société (CEEP-CAMOSO)	3 000 000 000	0,17%
SECTEUR 6	PRODUCTION ET INDUSTRIE	147 037 727 398	8,22%
	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage	136 296 509 446	7,62%
	Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme	10 741 217 952	0,60%
SECTEUR 7	INFRASTRUCTURE	196 834 159 413	11,01%
	Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines	133 424 521 582	7,46%
	Ministère des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux	63 409 637 831	3,55%
	TOTAL GENERAL	1 788 496 961 898	100,00%